Immeuble Prado Plaza
42 Rue des Mousses
13008 MARSEILLE
Tél : 04 86 01 08 60
Fax : 04 86 01 03 09

FONDATION L'OCCITANE

ZI de St Maurice
04100 MANOSQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 24 septembre 2019

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019

Sommaire

1. Opinion 3

2. Fondement de l'opinion 3

2.1. Référentiel d'audit 3

2.2. Indépendance 3

3. Justification des appréciations 3

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes 4

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels 4

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels 4

Aux administrateurs,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION OCCITANE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :
Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables notamment celles relatives à l'analyse des conventions de mécénat signées entre votre Fondation et les diverses associations et nous nous sommes assurés de la réalité des faits générateurs pour le reliquat des versements à effectuer sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du bureau et dans les autres documents adressés et mis à la disposition des membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille
Le 3 septembre 2019,

SO'AUDIT
Guillaume CLAVEL
Commissaire aux Comptes

FOND FONDATION D'ENTREPRISE OCCITANE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/03/2019	Net au 31/03/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences,marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres	667 622		667 622	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	793 742		793 742	935 609
Charges constatées d'avance (3)	18 830		18 830	16 590
Total	**1 480 193**		**1 480 193**	**952 199**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**1 480 193**		**1 480 193**	**952 199**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

BILAN PASSIF

	Net au 31/03/2019	Net au 31/03/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	1 433 026	928 005
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	**1 433 026**	**928 005**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 100	23 419
Dettes fiscales et sociales	67	775
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	**47 167**	**24 194**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**1 480 193**	**952 199**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

FOND FONDATION D'ENTREPRISE OCCIT

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/04/2018 au 31/03/2019	% PE	du 01/04/2017 au 31/03/2018	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur prov. et amort, transfer						
Cotisations						
Autres produits	819 978	100,00	761 596	100,00	58 382	7,67
Total	**819 978**	**100,00**	**761 596**	**100,00**	**58 382**	**7,67**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises						
Variation des stocks						
Achats de matière pre. et autres approv						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	113 366	13,83	93 834	12,32	19 532	20,81
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.						
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio	706 823	86,20	670 216	88,00	36 607	5,46
Autres charges						
Total	**820 189**	**100,03**	**764 050**	**100,32**	**56 139**	**7,35**
Résultat d'exploitation	**-211**	**-0,03**	**-2 454**	**-0,32**	**2 243**	**91,41**
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	278	0,03	3 229	0,42	-2 951	-91,40
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total	**278**	**0,03**	**3 229**	**0,42**	**-2 951**	**-91,40**
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	**278**	**0,03**	**3 229**	**0,42**	**-2 951**	**-91,40**
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées.

(4) Dont intérêts concernant les entités liées.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

FOND FONDATION D'ENTREPRISE OCCIT

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/04/2018 au 31/03/2019	% PE	du 01/04/2017 au 31/03/2018	% PE	Var. en val. annuelle en euros	Var. en val. annuelle %
RESULTAT COURANT	**67**	**0,01**	**775**	**0,10**	**-708**	**-91,35**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises prov.et dép. et transf de c						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	67	0,01	775	0,10	-708	-91,35
SOLDE INTERMEDIAIRE	**-0**	**-0,00**	**-0**	**-0,00**	**-0**	**0,05**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	**820 256**		**764 825**		**55 431**	**7,25**
TOTAL DES CHARGES	**820 256**		**764 825**		**55 431**	**7,25**
EXCEDENT OU DEFICIT						
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature	289 664		299 737		-10 073	-3,36
Dons en nature						
Total	**289 664**		**299 737**		**-10 073**	**-3,36**
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Faits majeurs de l'exercice**
- **Nouvelles règles comptables sur les actifs**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le Compte de Résultat**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2019 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le quatriéme programme d'Action Pluriannuel de la période débutant le 9 juillet 2017 et expirant le 08 juillet 2020 s'éleve à un montant d'un million trois cent mille euros (1 300 000) financé par les deux fondateurs selon l'échéancier suivant :

concernant les versements de la société " LABORATOIRES M&L"
- 900 000 euros dans le mois de la publication de l'arrêté autorisant la prorogation
- 50 000 euros au plus tard le 30 mai 2018
- 50 000 euros au plus tard le 30 mai 2019

concernant les versements "M&L DISTRIBUTION"
- 250 000 euros dans le mois de la publication de l'arrêté autorisant la prorogation
- 25 000 au plus tard le 30 mai 2018
- 25 000 au plus tard le 30 mai 2019

A la clôture au 31 mars 2019, l'échéancier a été respecté

AVENANTS AU MONTANT DU PROGRAMME DE LA PERIODE TRIENNALE

Avenant 26 en date du 19/04/2018
Le programme est augmenté de 250 000 euros (deux cent cinquante mille euros) par la société Laboratoires M&L

Avenant 27 en date du 19/04/2018
Le programme est augmenté de 1 000 000 euros (un million d'euros) par la Fondation d'entreprise L'OCCITANE

A la clôture au 31 mars 2019, les versements ont été effectués.

Exercice clos le : 31/03/2019 Durée : 12 mois

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et titres de placement				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).
Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	686 452	686 452	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	

Charges constatées d'avance : 18 830

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....	928 005	1 325 000	819 978	1 433 026
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....				
Résultat comptable de l'exercice...				
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....				
Provisions réglementées.....				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total.....	**928 005**	**1 325 000**	**819 978**	**1 433 026**

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....				
- diverses.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions		A la clôture
			Consommation par affectation du résultat	Consommation par investissement transfert vers le cpte 1027	
Total					

TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- à l'exercice.....		
- aux exercices ultérieurs.....		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs.....		
Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Subventions					
Total					
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		
- dont part du résultat sur gestion propre		
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	47 100	47 100		
Dettes fiscales et sociales	67	67		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total :	**47 167**	**47 167**		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	5 160
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions Cotisations Dons Apports Legs et donations Prod. liés à des financements réglemen Ventes de dons en nature Autres prod. de la générosité du public				
Total				

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Méthode de valorisation

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..	
Legs et donations acceptés par les organes statutairement compétents.....	
Ressources en nature stockées.....	
Garanties, cautions obtenues.....	
Droit d'usage des locaux	
Autorisation de découvert	
Autres engagements	

Engagements donnés :

Avals et cautions.....	
Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies Régimes additifs en droits Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS

La fondation dispose d'une convention de mise à disposition de matériels, locaux , salaires , frais de déplacements, téléphonie et dépenses informatiques répartie de la façon suivante :

- masse salariale équide fondation 247089 euros
- loyer 39000 euros
- frais de déplacement 33100 euros
- dons de produits 260 euros

Soit un total de mise à disposition par les LABORATOIRES M&L de 289664 euros.

La fondation L'occitane a également bénéficié de dons de produits à hauteur de 1865 euros par la société M&L DISTRIBUTION

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018 2019 s'élève à 5160 euros.